la mer, *Cléobule instruisant sa fille* (1871); *Après vêpres*, *Lune d'été*, *Un Condottiere* (1873); *Jardin mauresque*, le *Vieillard de Damas*, *Une Jongleuse antique*, *Clytemnestre* (1874), etc.

* **LEIGNÉ-SUR-USSEAU**, bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 43 kilom. N.-O. de Châtellerault; pop. aggl., 73 hab. — pop. tot., 358 hab.

LEITNER (Gottlieb-Wilhelm), philologue hongrois, né à Pesth en 1830. Il alla étudier les langues orientales à Malte, à Brousse, à Constantinople, puis se rendit à Londres et y obtint d'être nommé interprète de 1re classe au commissariat britannique. En 1859, il fut chargé du cours d'arabe, de turc et de grec moderne au collége du Roi, puis occupa la chaire de droit mahométan au même collége (1861). Peu de temps après, il se fit recevoir docteur en philosophie à l'université de Fribourg, puis passa aux Indes, où il fonda diverses institutions scientifiques et littéraires. En 1866, il explora avec fruit le Kaboul, le Dardistan, la province de Cachemire et rapporta une magnifique collection de curiosités et d'antiquités. On doit à ce savant estimé un certain nombre d'ouvrages sur la linguistique orientale, parmi lesquels nous citerons : *Grammaire philosophique de la langue arabe*, qu'il a lui-même traduite en arabe; *Histoire du Dardistan, chants et légendes; Grammaire et vocabulaire des langues du Dardistan; Découvertes gréco-bouddhistes; Une université nationale au Penjâb; Histoire et littérature du mahométisme*, etc.

LEJEUNE (Eugène), peintre français, né à Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir) en 1818. Il eut pour maîtres Paul Delaroche et Gleyre. C'est en 1845 qu'il commença à exposer des tableaux, dont nous signalerons seulement les plus importants : *Savoyards* (1847); la *Leçon de cosmographie* (1859); *Cendrillon* (1864), gravé par Annedouche; *Enterrement d'un petit oiseau* (1865), gravé par Levasseur; le *Petit chàperon rouge* (1869), gravé par Varin; la *Déclaration* (1873); les *Filles du pêcheur* (1874); *Pauvre colombe!* le *Bénitier* (1875); la *Marraine de Cendrillon*, la *Clef des champs* (1877).

LELAND (Charles-Godfrey), écrivain américain, né à Philadelphie en 1824. Il compléta en Europe ses études, faites au collége de Priceton, fréquenta les cours des universités de Munich et d'Heidelberg, de l'Ecole de droit de Paris et, de retour en Amérique, se fit recevoir au barreau de Philadelphie, mais s'adonna de préférence à la littérature. Il a collaboré à divers journaux et publié un certain nombre de recueils de vers, de traductions et d'ouvrages humoristiques : *Poésie et mystère des songes* (1855); le *Livre d'esquisses de meister Karl* (1855); *Rayons de soleil* (1864); les *Légendes des oiseaux* (1864); les *Ballades de Hans Breitmann* (1868-1870, 5 vol.); les *Leçons de musique de Confucius* (1871); les *Gypsies anglais et leur langage* (1873); *Fow-sang* ou la *Découverte de l'Amérique par des prêtres bouddhistes chinois au* ve *siècle* (1875). On lui doit, en outre, des traductions en anglais des *Reisebilder* de Henri Heine et du *Gaudeamus*, recueil de poëmes comiques allemands de Scheffel (1872).

* **LELEUX** (Adolphe), peintre. — Depuis 1868, il a exposé : deux *Portraits* (1869); *Rendez-vous de chasseurs*, *Tablée dans une cour d'auberge* (1870); *Petits pâtres*, le *Coup de l'étrier* (1872); l'*Enfant et le maître d'école*, les *Voleurs et l'âne* (1873); *Aux environs d'une ferme*, *Fleurs printanières*, *Salle à manger de Crénille* (1874); *Un jour de marché dans le Finistère*, *Montagnes des Alpes*, *Gibier* (1875); *Tonnelier et vigneron d'Argentière*, *A Crénille* (1876); *Salon de Crénille*, *Une famille de sabotier* (1877). Outre la décoration de la Légion d'honneur, ce très-remarquable artiste a obtenu une médaille de 3e classe en 1842, et des médailles de 2e classe, en 1843 et 1848, aux Salons de Paris.

* **LELEUX** (Armand), peintre, frère du précédent. — Il a envoyé aux Salons de peinture, depuis 1869, les toiles suivantes : l'*Amateur campagnard*, l'*Echeveau embrouillé* (1870); la *Jeune mère*, l'*Indiscrète* (1872); la *Consultation* (1873); *Un mariage chez des protestants*, *Un duel sans témoins*, *Intérieur d'une cuisine* (1874); le *Premier vol*, *Cabaret suisse*, portrait de *Mme H. L.* (1875); la *Servante de l'abbé*, portrait de *M. A. L.* (1876); *Un barbier de village en Suisse*, la *Veille de la fête* (1877). Outre la croix de la Légion d'honneur, il a obtenu aux Salons de Paris une 3e médaille en 1844, des médailles de 2e classe en 1847, 1848 et 1857, et une médaille de 1re classe en 1859.

* **LELEUX** (Émilie Giraud, dame Armand), peintre française, femme du précédent. — Nous citerons, parmi les dernières œuvres qu'elle a exposées : le *Maître de chant* (1869); *Quinte et capot*, le *Trente-et-quarante au casino de Saxon* (1870); *Après-dinée au château* (1872); le *Déjeuner chez la tante*, portrait de *Mlle Marthe B.* (1873); l'*Ordonnance du médecin* (1874); l'*Après-midi au château*, *Mme du Barry apporte de la musique à copier à J.-J. Rousseau* (1875); le *Déjeuner à la ferme* (1876); *Prélude*, le *Colporteur au château* (1877).

LELIÈVRE (Adolphe-Achille), avocat et homme politique français, né à Besançon en 1836. Avocat à Lons-le-Saunier, il devint membre du conseil général du Jura, se porta, le 8 février 1871, candidat à l'Assemblée nationale, mais il échoua. M. Lelièvre, qui avait fait une vive opposition à l'Empire et dont les opinions républicaines étaient depuis longtemps connues, fut porté candidat à la députation à Lons-le-Saunier le 20 février 1876. Elu par 7,595 voix, il alla siéger à gauche, vota constamment avec la majorité républicaine et fit partie des 363 qui protestèrent, le 18 mai 1877, contre le message du maréchal de Mac-Mahon, puis votèrent l'ordre du jour contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Réélu député le 14 octobre 1877 par 16,117 voix, contre M. Piquet, monarchiste, il a repris sa place dans les rangs de la majorité républicaine.

LELLA-MAR'NIA, ville de l'Algérie, dans le départ. et à 191 kilom. d'Oran, à 10 kilom. de la frontière N.-E. du Maroc; 2,607 hab. Des inscriptions trouvées au milieu des ruines romaines, très-nombreuses en cet endroit, ont permis d'établir que Lella-Mar'nia occupe l'emplacement d'un camp romain appelé Syr, nom qui paraît être d'origine phénicienne. Ce camp, dont on a pu mettre à nu une partie de l'enceinte, avait 400 mètres de longueur sur 250 mètres de largeur et était flanqué de tours carrées. Une vaste couche de cendres et de grandes quantités de bois carbonisé font supposer que la bourgade romaine aura été détruite par l'incendie. La ville actuelle doit son nom, comme la plupart des localités de l'Algérie, au tombeau d'une femme que les Arabes ont en grande vénération et qui aurait possédé le don des miracles. En 1844, les Français construisirent près de ce tombeau un vaste camp retranché, entouré de murs crénelés. Aujourd'hui, Lella-Mar'nia forme une importante commune, dont la prospérité paraît assurée par les canaux d'irrigation dont on l'a dotée et surtout par l'important marché arabe qui s'y tient tous les dimanches et où affluent les Marocains.

* **LELOIR** (Jean-Baptiste-Auguste), peintre. — Depuis 1869, il a exposé : *Nysa* (1870); *Jeune châtelaine*, portraits de *MM. G. et J. H.* (1872); *Au printemps*, portrait de *Mlle J. B.* (1873); le *Mariage de la Vierge* (1874); portrait de *M. P. C.* (1875); *Une martyre au Colisée* (1876); la *Sainte Famille en Egypte* (1877). En 1874, M. Leloir a peint le *Mariage de la Vierge* dans l'église Saint-Jean de Paris. Il a obtenu une médaille de 3e classe en 1839, une 2e médaille en 1841 et la croix de la Légion d'honneur en 1870.

LELOIR (Alexandre-Louis), peintre, fils du précédent, né à Paris vers 1840. Son père, Auguste Leloir, se chargea de cultiver ses heureuses dispositions pour la peinture. Après avoir fait de fortes études, le jeune artiste débuta au Salon de 1863 par un tableau représentant le *Massacre des innocents*. Il exposa ensuite *Daniel dans la fosse aux lions* (1864), qui lui valut une médaille; la *Lutte de Jacob avec l'ange* (1865), puis il se mit à voyager. Il reparut au Salon de 1868 avec une toile remarquable, habilement composée et d'un bon coloris : le *Baptême des sauvages aux îles Canaries* (1868). Depuis lors, il a envoyé aux Salons : la *Tentation* et deux aquarelles (1869); le *Ralliement* (1870); *Un baptême* (1873); l'*Esclave* (1874); la *Fête du grand-père* (1875). Dans ces dernières toiles, M. Louis Leloir a représenté des scènes de genre. Il a modifié sa première manière pour se rapprocher de celle de Meissonier. Les scènes sont ingénieusement composées et le coloris en est excellent. M. Louis Leloir a obtenu des médailles aux Salons de 1868 et de 1870, et il a été décoré de la Légion d'honneur en 1876.

* **LÉLUT** (Louis-François), médecin français. — Il est mort en février 1877.

* **LEMAÎTRE** (Augustin-François), graveur. — Il est mort à Paris en 1870.

* **LEMAÎTRE** (Frédérick), célèbre acteur français. — Il est mort à Paris le 16 janvier 1876.

* **LEMBEYE**, bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N.-E. de Pau; pop. aggl., 954 hab. — pop. tot., 1,170 hab.

LEMERCIER (Marie-Charlotte-Léocadie), chanteuse française, née à Paris en 1825, d'une honnête famille de la bourgeoisie. Elle montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour l'art dramatique. Admise au Conservatoire, elle obtint un second accessit de chant au concours de 1845 et débuta à l'Opéra-Comique, le 29 juin 1846, par le rôle de Zémire dans *Zémire et Azor*, opéra de Grétry. Mlle Lemercier fit preuve d'un véritable talent de comédienne, mais sa voix parut manquer de souplesse et de charme. Renonçant d'elle-même à l'emploi des prima-donna, elle prit celui des Dugazon et son succès fut complet. Dès lors, elle devint la favorite du public et rallia les suffrages des plus difficiles. Les auteurs en vogue s'empressèrent de composer des rôles qui mettaient en relief cette verve endiablée, saupoudrée au besoin d'une pointe de sentiment, cet art de dire, où le naturel s'alliait à l'esprit le plus délicat. La Déjazet lyrique n'avait qu'à paraître pour conquérir l'ovation refusée parfois à ses prétentieuses rivales. Mlle Lemercier s'est retirée du théâtre il y a quelques années, en plein succès. Elle avait une physionomie plus spirituelle que jolie. Ses manières étaient vives, et sa voix, qui rappelait un peu celle de Déjazet, avait plus de mordant que de souplesse. Voici la liste de ses principales créations : Estrella, dans *Ne touchez pas à la reine*, opéra de M. Boisselot; Gertrude, de la *Nuit de Noël*, opéra de M. Reber; Régina, des *Monténégrins*, opéra de M. Limnander; Gulnare, de la *Fée aux roses*, opéra d'Halévy; Justine, dans le *Moulin des Tilleuls*, opéra de M. Aimé Maillard; Natalie, de l'*Etoile du Nord*, opéra de Meyerbeer; Gillette, de la *Fiancée du Diable*, opéra de Victor Massé; Marguerite, de *Manon Lescaut*, opéra d'Auber; Rosette, dans les *Trois Nicolas*, opéra de Clapisson, etc. Mlle Lemercier se distingua aussi dans l'ancien répertoire.

LEMNIADES, femmes de l'île de Lemnos qui affectèrent de négliger le culte de Vénus. Celle-ci les punit en leur donnant une odeur si désagréable, que leurs maris les abandonnèrent et cherchèrent des concubines dans la Thrace; mais les Lemniades se vengèrent en assassinant leurs maris et elles devinrent seules maîtresses de l'île.

* **LEMOINE** (Jacques-Félix-Albert), philosophe français. — Il est mort en 1874. D'une santé toujours chancelante, il avait abandonné sa chaire de l'Ecole normale et était devenu inspecteur de l'académie de Paris. La mort tragique d'un fils aîné, qui donnait les plus belles espérances, lui porta le dernier coup. Ses deux derniers écrits sont peut-être les plus originaux qui soient sortis de sa plume : la *Physionomie et la parole* (1865, in-18) et l'*Habitude* (1869), mémoire inséré dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*. A la liste de ses ouvrages il faut encore ajouter : *Quid sit materia apud Leibnizium* (1850, in-8o), thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris.

* **LEMOINNE** (John-Émile), publiciste français. — Après avoir fait une brillante campagne en faveur de la politique de M. Thiers, M. John Lemoinne crut, lorsque cet illustre homme d'Etat fut renversé du pouvoir (24 mai 1873), qu'il emportait avec lui « la République modérée et pacifique. » Esprit largement ouvert, très-libéral, ayant le goût du régime parlementaire, il lui était difficile d'éprouver de la sympathie pour le gouvernement de réaction pure qui s'imposait à la France au nom de l'ordre moral. Toutefois, après la visite faite au comte de Chambord par le comte de Paris au mois d'août 1873, il crut que, la fusion étant faite, la monarchie allait se faire, et il se tourna du côté de la monarchie. Pendant qu'une partie de la rédaction du *Journal des Débats*, suivant la ligne politique de M. Léon Say, se prononçait pour le maintien de la République conservatrice, une autre partie, ayant à sa tête M. John Lemoinne, écrivait en même temps, dans le même journal, des articles en faveur du rétablissement de la royauté. Après l'entrevue de Salzbourg, au mois d'octobre, il n'hésita point à annoncer que le rétablissement de la monarchie était assuré d'une majorité suffisante dans l'Assemblée. Il se borna à demander que les libertés civiles, politiques et religieuses fussent précisées et garanties et se déclara prêt à accepter le comte de Chambord. Sa déception fut des plus vives lorsque le comte de Chambord écrivit sa lettre fameuse. Il reconnut que le langage « d'une imprudence suprême » tenu par le représentant de la monarchie traditionnelle n'avait pas seulement donné le coup de grâce à la monarchie, qu'il avait aussi porté un coup terrible à la majorité. A la suite de cette campagne, qui avait fortement endommagé son prestige de journaliste, il se tint en quelque sorte à l'écart, traitant le plus souvent dans ses articles des questions de politique étrangère. Le 13 mai 1875, M. John Lemoinne fut élu membre de l'Académie française à la place de M. Jules Janin. Il prononça son discours de réception le 2 mars 1876; à cette époque, les élections législatives qui venaient d'avoir lieu lui avaient démontré la puissante vitalité de la République. Il redevint alors un défenseur de la République libérale et conservatrice. Au mois de décembre 1876, il publia dans le *Journal des Débats* des articles fort remarquables contre les commissions mixtes et contre le refus des honneurs militaires à ceux qui se faisaient enterrer civilement. Lors de la résurrection du gouvernement de combat (17 mai 1877), M. John Lemoinne se rangea résolûment du côté de la majorité républicaine. Il fit une campagne des plus brillantes contre le ministère de Broglie-Fourtou, dont il attaqua vigoureusement les abus de pouvoir et la politique d'aveugle réaction.

LE MONNIER (Pierre-Jean-Baptiste), homme politique français, né à Lucé (Sarthe) en 1814. Reçu docteur en médecine, il se fixa à Château-du-Loir, où il exerça son art. Ses opinions républicaines lui valurent d'être transporté en Afrique en 1858, en vertu de l'odieuse loi dite de sûreté générale. De retour dans son département, il n'en continua pas moins son opposition contre le despotisme. Après la chute de l'Empire, il devint adjoint au maire, puis maire de Château-du-Loir, membre du conseil général de la Sarthe, qui le choisit pour vice-président. Candidat républicain à l'élection législative du 20 février 1876, le docteur Le Monnier fut élu à une grande majorité député de l'arrondissement de Saint-Calais (Sarthe). Il fit partie de la majorité républicaine, fut un des 363 qui protestèrent contre la résurrection du gouvernement de combat, le 18 mai 1877, et vota l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou (19 juin). Le 14 octobre 1877, M. Le Monnier a été réélu député de Saint-Calais par 9,947 voix, contre M. Chauveau, bonapartiste. Il a repris sa place dans la majorité républicaine, avec laquelle il n'a cessé de voter.

* **LEMOYNE** (Camille-André), poëte français. — Il a publié en 1869 une seconde partie des *Roses d'antan* (in-8o), puis il a fait paraître un recueil de ses *Poésies*, 1855-1870 (1871, in-8o), qui a été couronné par l'Académie française; *Une idylle normande* (1874, in-12), gracieux récit en prose; *Paysages de mer* et *Fleurs des prés* (1876, in-8o). Cette même année, l'Académie française lui a décerné le prix Maillé-Latour-Landry. M. Lemoyne a été décoré en 1870. Dans ses dernières œuvres, comme dans celles qui les ont précédées, on trouve un soin extrême de la forme, la grâce naturelle, la pureté du dessin sous l'éclat tempéré des couleurs.

* **LEMPS (LE GRAND-)**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. de La Tour-du-Pin; pop. aggl., 1,738 hab. — pop. tot., 2,042 hab.

* **LENCLOÎTRE**, bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. O. de Châtellerault; pop. aggl., 1,222 hab. — pop. tot., 1,908 hab.

LENEPVEU (Charles-Ferdinand), compositeur français, né à Rouen en 1840. Après avoir commencé des études de droit, il se sentit un goût plus prononcé pour la musique et suivit les cours d'un professeur d'harmonie du Conservatoire. En 1861, la Société des beaux-arts de Caen mit au concours une cantate et M. Lenepveu remporta le premier prix; sa cantate fut exécutée le 2 juillet 1862. L'année suivante, il fut admis au Conservatoire, dans la classe d'Ambroise Thomas; après trois années d'étude, il concourut pour le prix de Rome, fut admis le second en loge et remporta le grand prix (1865) par une cantate intitulée *Renaud et Armide*, qui fut exécutée au Conservatoire en 1866. Tout en séjournant à Rome, M. Lenepveu prit part au concours ouvert par le ministère des beaux-arts en 1868 et remporta encore le prix par sa partition du *Florentin*, dont l'exécution, longtemps retardée par les événements, eut enfin lieu en 1874 à l'Opéra-Comique. Cette composition, d'une allure légère et spirituelle, fut accueillie avec faveur; M. Lenepveu est un de nos compositeurs d'avenir.

LÉNITÉ s. f. (lé-ni-té — du lat. *lenitas*, même sens). Douceur, indulgence : *Trop de* LÉNITÉ *envers le coupable serait blâmable.* ‖ Peu usité.

LENOËL (Émile), avocat et homme politique français, né à Carentan (Manche) en 1827. Il étudia le droit à Paris, où il se fit inscrire comme avocat (1847) et prit le grade de docteur en 1848. M. de Thorigny, devenu ministre de l'intérieur en 1851, le choisit pour chef de cabinet. M. Lenoël se trouvait au ministère de l'intérieur lorsque, dans la nuit du 2 décembre 1851, M. de Morny vint s'en emparer. Il protesta, refusa les offres qui lui furent faites pour le rallier à l'auteur du coup d'Etat et reprit sa profession d'avocat. En 1852, il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Nommé en 1865 conseiller d'arrondissement à Saint-Jean-de-Daye (Manche), il se porta candidat de l'opposition dans la 1re circonscription de ce département aux élections législatives de 1869, mais il échoua. Après la révolution du 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale le nomma préfet de la Manche. Nommé, le 8 février 1871, dans ce département, député à l'Assemblée nationale, M. Lenoël siégea au centre gauche parmi les républicains modérés, appuya la politique de M. Thiers, se rangea dans l'opposition sous le gouvernement de combat, vota contre le septennat, le ministère de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, etc., et prit très-fréquemment la parole dans les discussions publiques. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Saint-Lô; mais il échoua contre M. Rauline, bonapartiste. Quelques mois plus tard, il devint directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, puis, en mars 1877, conseiller d'Etat en service extraordinaire. Il dut se démettre de ces doubles fonctions lors de l'arrivée au pouvoir du ministère de combat de Broglie-Fourtou (17 mai 1877). M. Lenoël ne s'est pas reporté candidat aux élections du 14 octobre 1877. On lui doit quelques écrits : les *Nègres libres et les travailleurs indiens* (1857, in-8o); *Des sciences politiques et administratives et de leur enseignement* (1864, in-8o); les *Actionnaires ruinés par la jurisprudence* (1867, in-8o); *Qu'est-ce que la République?* (1872, in-8o); *Lettres politiques* (1876, in-8o).

LÉNORE, héroïne d'une célèbre ballade de Bürger. Nous avons donné *in extenso* cette remarquable pièce de poésie au mot BALLADE, tome II du *Grand Dictionnaire*, page 115.

Lénore, tableau d'Ary Scheffer. C'est une fougueuse ébauche que le peintre exécuta en 1830. Composée dans une heure de rêverie, elle fut oubliée dans un coin de l'atelier, où Scheffer la retrouva par hasard après plusieurs années. Elle répond à ce passage de Bürger : *Hurrah! les morts vont vite! Ils font tourbillonner les étincelles et les pierres.* La fiancée ploie comme un lis chargé de pluie sous le bras de fer qui l'enlace. Une figure esquissée au bitume d'un seul coup de brosse les salue au passage avec une gravité ironique; à droite, sur un promontoire baigné d'une lumière bleue, des ombres indécises dansent en rond autour d'un gibet. Et toute cette tempête de fantômes et de larves, grotesques ou saisissants, glisse devant les yeux avec le silence d'un rêve. « C'est, dit M. Ch. Blanc, la plus belle esquisse du peintre, qui n'était jamais plus maître que dans ses esquisses. Cette ballade de Lénore, si romantique et si nouvelle, traduite par Scheffer en une magnifique ébauche, enlevée dans un accès de fièvre et d'un pinceau haletant, avait glissé sur la toile aussi vite que le galop des morts. » Elle eut un grand succès; la littérature française s'était faite allemande et s'était portée, par réaction contre l'école dite classique, vers les poëtes d'outre-Rhin; il n'y eut donc qu'une seule voix pour admirer cette nouvelle production du jeune peintre.

* **LENORMANT** (François), archéologue et historien. — Il a été nommé, en 1874, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale. M. Lenormant est membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Turcs et Monténégrins* (1866, in-12); *Introduction à un mémoire sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde* (1866, in-8o); *Chefs-d'œuvre de l'art antique* (1867-1868, 7 vol. in-4o); les *Tableaux du musée de Naples* (1868, in-8o); *Atlas d'histoire ancienne de l'Orient* (1869, in-4o); *Histoire des peuples orientaux et de l'Inde* (1869, in-12); *Histoire du peuple juif* (1869, in-12); *Essai de commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose* (1872, in-8o); le *Déluge et l'épopée babylonienne* (1873, in-8o); *Essai sur un document mathématique chaldéen* (1873, in-8o); la *Légende de Sémiramis* (1873, in-4o); *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde* (1872-1875, 2 vol. in-8o); *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour* (1873-1875, in-4o); les *Premières civilisations* (1874, 2 vol. in-8o); les *Sciences occultes en Asie*, la *Magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes* (1874, in-8o): les *Sciences occultes en Asie*, la *Divination et la science des présages chez les Chaldéens* (1875, in-8o); *Salazius, un des principaux dieux de la religion phrygienne* (1875, in-8o); la *Langue primitive de Chaldée et les idiomes touraniens* (1875, in-8o); *Etude sur quelques syllabaires cunéiformes* (1876, in-8o); les *Antiquités de la Troade* (1876, in-4o); *Monnaies royales de la Lydie* (1876, in-4o); les *Principes de comparaison de l'accadien et des langues touraniennes* (1876, in-8o), etc.

* **LENS**, ville de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. S.-E. de Béthune; 9,383 hab.

LENTHÉRIC (Charles), ingénieur et écrivain français, né à Montpellier en 1837. Admis à vingt ans à l'école polytechnique, il entra dans le corps des ponts et chaussées en 1859 et fut nommé ingénieur ordinaire en 1862. M. Lenthéric, ayant été envoyé à Nîmes, a employé une partie de ses loisirs à faire une étude approfondie du littoral méditerranéen depuis le cap Creux et la frontière d'Espagne jusqu'à Marseille. Il a consigné le résultat de ses travaux dans un *Mémoire sur les conditions nautiques du golfe et du mouillage d'Aigues-Mortes* (1872, in-8o), et dans deux ouvrages fort remarquables, dans lesquels il joint à la science de l'ingénieur et au savoir d'un archéologue un vrai talent d'écrivain. Ils sont intitulés : les *Villes mortes du golfe de Lyon : Illiberris, Ruscino, Narbon, Agde, Maguelone, Aigues-Mortes, Arles, Les Saintes-Maries* (1875, in-12, avec 15 cartes et plans), et la *Grèce et l'Orient en Provence, Arles, le Bas Rhône, Marseille* (1878, in-12, avec cartes et plans). Le premier de ces ouvrages a été couronné par l'Académie française.

* **LÉOGNAN**, bourg de France (Gironde), cant. de La Brède, arrond. et à 12 kilom. de Bordeaux, près du ruisseau de l'Eau-Blanche; pop. aggl., 1,560 hab. — pop. tot., 2,290 hab.

LÉON XIII (Joachim Pecci), pape, né à Carpineto (diocèse d'Anagni) le 2 mars 1810. Il appartient à une ancienne famille patricienne. Après avoir fait ses études au Collége romain, il fut admis, sur l'ordre de Léon XII, à l'Académie des nobles ecclésiastiques et il reçut la prêtrise (1835). Sous Grégoire XVI, il fut nommé prélat de la maison pontificale, référendaire à la signature (1837), puis il remplit successivement les fonctions administratives de délégué à Bénévent, à Spolète et à Pérouse, et il se fit remarquer, dit-on, par sa modération et par sa fermeté. Rappelé à Rome, en 1843, il fut préconisé archevêque *in partibus* de Damiette. Peu après, il se rendit à Bruxelles en qualité de nonce et il sut gagner les bonnes grâces du roi Léopold Ier. Pour des raisons de santé, le nonce Pecci dut quitter la Belgique. Le 19 janvier 1846, Grégoire XVI le nomma évêque de Pérouse et le réserva comme cardinal *in petto;* mais ce pape mourut peu après. Pie IX, qui lui succéda, n'éprouva jamais qu'une médiocre sympathie pour l'évêque Pecci. Ce fut seulement le 9 décembre 1853 qu'il se décida à lui donner le chapeau de cardinal. Bien qu'il fût devenu un des grands dignitaires de l'Eglise, il ne vint que rarement à Rome. Confiné dans son diocèse par le cardinal Antonelli, qui le redoutait, il dirigea son clergé avec sagesse et fonda pour ses prêtres une académie théologique. Pendant ses loisirs, il cultiva, dit-on, les lettres et même la poésie. En 1860, il protesta contre l'annexion au royaume d'Italie d'une partie des Etats pontificaux. Lors du concile de 1869-1870, il joua comme théologien un rôle important et se prononça pour l'infaillibilité. Après la suppression définitive du pouvoir temporel des papes, le cardinal Pecci prit vis-à-vis des autorités italiennes une attitude, sinon hostile, du moins très-froide et très-réservée. Après la mort du cardinal Antonelli, il alla habiter Rome, laissant à un coadjuteur le soin d'administrer son diocèse. A la mort de De Angelis, il fut nommé par Pie IX cardinal camerlingue (22 septembre 1877). A ce titre, qui faisait de lui le premier des dignitaires de l'Eglise, il fut chargé du gouvernement intérimaire après la mort de Pie IX (7 février 1878). Lors des premières réunions des cardinaux, accourus à Rome pour élire un nouveau pape, il contribua à faire décider que le conclave se réunirait à Rome. Joignant à un caractère énergique un esprit politique et froid, il devint le candidat des modérés. Le conclave se réunit le 18 février. Deux jours après, au troisième tour de scrutin, le cardinal Pecci fut élu pape par 44 voix sur 61 votants. Il prit le nom de Léon XIII et donna sa première bénédiction dans l'intérieur de Saint-Pierre, au lieu de la donner, selon l'antique usage, dans la loge extérieure de la basilique. Un de ses premiers actes fut de nommer pro-camerlingue le cardinal autrichien Schwartzenberg, et prosecrétaire d'Etat le prélat Lassagni qui avait été secrétaire du sacré-collége sous Pie IX.

* **LÉONARD (SAINT-)**, ville de France (Haute-Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 92 kilom. E. de Limoges, sur un mamelon près de la rive droite de la Vienne; pop. aggl., 3,435 hab. — pop. tot., 5,989 hab.

LÉON (Alain-Charles-Louis de Rohan-Chabot, prince de), homme politique. V. Rohan-Chabot, dans ce *Supplément*.

LÉONIDES s. f. pl. (lé-o-ni-de — du latin *leo*, *leonis*, lion). Astron. Etoiles filantes qui semblent venir de la constellation du Lion.

LÉONTINE s. f. (lé-on-ti-ne). Chaîne de montre de femme, en or.

LÉONTIQUES s. f. pl. (lé-on-ti-ke). Antiq. gr. Fêtes qui ressemblaient beaucoup aux mithriaques. On y représentait le Soleil (Mithra) sous une figure à tête de lion rayonnante.

* **LÉOPOLD II** (Louis-Philippe-Marie-Victor), roi des Belges. — Ce prince a continué, dans ces dernières années, à remplir scrupuleusement son rôle de roi constitutionnel et à laisser la direction des affaires aux hommes qui représentent la majorité dans le parlement. En 1874, Léopold II institua sur sa cassette particulière un prix annuel de 25,000 francs, destiné à « encourager les œuvres d'intelligence. » Au mois de février 1875, il maria sa fille aînée, la princesse Louise-Marie-Amélie, née en 1858, avec le prince Auguste-Raphaël, duc de Saxe-Cobourg. Le 20 avril 1876, il se rendit à Wiesbaden pour y rendre visite à l'empereur Guillaume. Au mois de septembre de cette même année, il réunit dans son palais, à Bruxelles, une conférence géographique internationale, comprenant des savants et des voyageurs éminents de tous les pays. Dans le discours qu'il prononça en ouvrant les travaux de la conférence, le roi des Belges exposa le but qu'il se proposait. « Je me suis laissé aller à croire, dit-il, qu'il pourrait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale; de convenir de ce qu'il y aurait à faire pour intéresser le public à votre noble entreprise, et pour l'amener à y apporter son obole. » Il demanda aux membres de la conférence de désigner les points qu'il était utile d'acquérir sur la côte de Zanzibar pour servir de base d'opération, de désigner les routes à ouvrir vers l'intérieur et les stations à organiser pour abolir l'esclavage; enfin, de créer un comité international et central et des comités nationaux chargés de poursuivre l'exécution de l'entreprise. Le projet du roi des Belges fut approuvé par les membres de la conférence, qui étudièrent les voies et moyens à employer. Depuis lors, le roi Léopold s'est activement occupé de réaliser son entreprise, qui est actuellement en cours d'exécution.

LÉPANTE, ville du royaume de Grèce. V. Naupacte, au t. XI du *Grand Dictionnaire*.

LE PELETIER D'AULNAY (le comte Honoré-Joseph-Octave), homme politique, né à Paris en 1816. Sous le règne de Louis-Philippe, il fut nommé maître des requêtes au conseil d'Etat (1840). Destitué en 1848, il se jeta naturellement dans la réaction et fut élu député à l'Assemblée législative de 1849 dans le département de Seine-et-Oise, par 45,395 voix. Il alla siéger à droite, appuya de tout son pouvoir la politique de l'Elysée, applaudit au coup d'Etat de décembre et fit partie de la commission consultative nommée par le prince-président. En 1852, il reçut l'estampille de candidat officiel et fut élu député au Corps législatif; il appartint en la même qualité aux Chambres de 1857, 1863, et 1869, la candidature officielle créant en faveur de ceux qui en étaient revêtus des sortes de fiefs dont on n'était dépossédé que si l'on montrait quelque velléité d'indépendance. En 1870, M. Le Peletier d'Aulnay vota pour la guerre; aussi échoua-t-il aux élections de 1871, où il s'était présenté dans la Nièvre. En 1876, revêtu encore une fois de la candidature officielle par M. Buffet, il fut plus heureux; il avait cru toutefois devoir faire acte d'adhésion à la constitution de 1875, tout en réservant l'appel au peuple, cher aux bonapartistes, pour 1880. A la Chambre, il n'eut qu'un rôle effacé. Après la dissolution, à laquelle il avait applaudi, il reparut dans la Nièvre comme candidat officiel du maréchal de Mac-Mahon et fut réélu. Il a voté contre la commission d'enquête nommée pour faire le jour sur les innombrables abus de pouvoir du ministère de Broglie-Fourtou.

* **LEPÈRE** (Charles), avocat et homme politique. — Le 24 mai 1873, il se prononça pour M. Thiers, puis il fit une guerre incessante au gouvernement de combat. Sans cesse sur la brèche, il acquit dans l'Assemblée une place éminente par son talent de parole net, incisif et mordant, par l'ardeur avec laquelle il attaqua les abus de pouvoir, les suppressions de journaux, etc., par l'habileté et l'autorité toujours croissante avec lesquelles il défendit les principes républicains. Après avoir voté contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville, M. Lepère, chez lequel l'orateur est doublé d'un homme politique avisé et sagace, se prononça pour la constitution du 25 février 1875. Cette même année, il devint président du groupe de l'Union républicaine. Il vota contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, et continua son opposition sous le ministère Buffet. En sa qualité de président du conseil général de l'Yonne depuis 1871, M. Lepère prononça plusieurs discours, qui furent beaucoup remarqués. Le 20 février 1876, il posa sa candidature à la députation dans la 1re circonscription d'Auxerre. « Je m'efforcerai, dans toutes les questions d'ordre politique comme dans celles d'ordre économique et financier, dit-il dans sa profession de foi, de faire prévaloir les solutions les plus libérales et les plus démocratiques. Je les poursuivrai fermement et sans relâche, mais avec prudence, dans cet esprit de conduite et de conciliation qui ont tant contribué à l'établissement des institutions républicaines, qui nous en assureront le maintien, le développement progressif et, par elles, le relèvement et la prospérité de la patrie. » Elu député par 9,663 voix, sans concurrent, il reprit sa place dans le groupe de l'Union républicaine, qui le choisit pour président, et, lors de la constitution du bureau de la Chambre, il en fut nommé un des vice-présidents. M. Lepère vota constamment avec la majorité républicaine, notamment pour la suppression des jurys mixtes, pour l'accroissement du budget de l'enseignement primaire, contre les menées cléricales, etc. Le 18 mai 1877, il s'associa à la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de ressusciter le gouvernement de combat, puis il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou (19 juin). Après la dissolution de la Chambre, M. Lepère se reporta candidat à Auxerre et fut réélu député par 10,277 voix contre 3,525, données à M. Remacle, candidat officiel et monarchique. Lors de l'entrée en session de la nouvelle Chambre, les députés des gauches nommèrent un comité directeur, composé de dix-huit membres et chargé de faire triompher la volonté du pays contre la résistance du pouvoir exécutif (7 novembre 1877). M. Lepère fit partie de ce comité, qui fit preuve d'une si grande habileté politique; en outre, il fut réélu vice-président de la Chambre (10 novembre). Lorsque le président de la République renonça à la résistance et appela aux affaires le ministère républicain Dufaure-Marcère, M. Lepère entra dans le nouveau cabinet en qualité de sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur (29 décembre 1877). A ce titre, il a pris une part active à la nomination du nouveau personnel administratif et aux débats de la Chambre.

LEPÈRE (Alfred-Édouard-Adolphe), sculpteur et peintre, né à Paris en 1827. Il reçut des leçons de sculpture de Ramey, de Toussaint et de Dumont, étudia la peinture dans l'atelier de Gleyre, suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et remporta le grand prix de sculpture en 1852. M. Lepère se rendit alors à Rome, où il passa les cinq années réglementaires. Il débuta au Salon de 1859 en envoyant des morceaux de sculpture et de peinture. Depuis lors, il a exposé un assez grand nombre d'œuvres et il a obtenu des médailles de 3e classe en 1859 et 1863, une médaille en 1865 et la croix de la Légion d'honneur en 1870. Parmi ses sculptures, nous citerons : *Lyssia*, *Bacchante*, buste (1859); la *Sagesse*, statue (1861); *Faune chasseur*, exposé en plâtre en 1863 et en bronze en 1864; *Diénécès mourant aux Thermopyles*, statue en plâtre (1865); deux portraits-médaillons en bronze (1866); *Faune*, groupe en bronze (1867); *Diogène*, statue en plâtre (1868); *Diénécès*, statue en marbre (1869); *Diogène le Cynique*, statue en marbre (1870); *Croire et savoir*, génies symboliques; *Esope*, statue (1873); *Deux bons apôtres*, groupe en bronze (1874); *Conversion de saint Paul sur le chemin de Damas* (1876); l'*Enfant Dieu montre aux hommes les symboles de la souffrance*, groupe en marbre, pour l'église Notre-Dame-des-Champs. Citons encore de M. Lepère : *Tête de Mercure*, à la façade de la gare du Nord, à Paris; des *Anges*, à la façade de Saint-Augustin; *Moïse*, à Notre-Dame de Clignancourt, etc. Comme peintre, M. Lepère a exposé : *Bethsabée*, femme d'Urie; *Portrait de Mlle P. S.* (1859); *Danaé* (1861); *Jupiter et Antiope* (1864); le *Mauvais chemin*, pastel (1866), etc.

LEPETIT (Alphonse), jurisconsulte et homme politique francais, né à Poitiers en 1817, mort en 1877. Après avoir fait son droit à Paris, il fut nommé conseiller de préfecture de la Vienne, puis professeur à la Faculté de droit de Poitiers. En 1874, il se porta candidat et fut élu député le 1er mars par 33,806 voix. Quelques jours auparavant, M. Thiers lui avait adressé une lettre dans laquelle il disait : « Je forme des vœux pour l'élection de républicains comme vous, républicains de raison et non de passion, sachant faire au pays le sacrifice de leurs divergences passées, pour arriver à l'union, qui pourra seule rendre à la France, avec une nouvelle existence, de nouvelles et heureuses destinées. » M. Lepetit prit sa place à l'Assemblée dans les rangs de la gauche, et il a constamment voté avec les amis sincères d'une République sage et modérée. Après le vote de la constitution républicaine et lorsque l'Assemblée fut appelée à élire les 75 sénateurs inamovibles, M. Lepetit fut nommé le 52e, au sixième tour de scrutin, par 343 voix. Ses votes, au Sénat, où il alla siéger à gauche, ont été constamment inspirés par le désir de consolider nos nouvelles institutions.

LÉPIDOCROCITE s. f. (lé-pi-do-kro-si-te). Minér. Variété de goethite en petites lamelles rouges.

LÉPIDOPLASTE adj. (lé-pi-do-pla-ste — du gr. *lepis*, écaille; *plassein*, former). Qui produit des écailles.

LÉPIDOPTÉRISTE s. m. (lé-pi-do-pté-ri-ste — rad. *lépidoptère*). Naturaliste qui étudie spécialement les lépidoptères ou papillons

LÉPIDOSTÉE s. m. (lé-pi-do-sté — du gr. *lepis*, *lepidos*, écaille; *osteon*; os). Ichthyol. Genre de poissons.

* **L'ÉPINE** (Ernest), littérateur. — Outre les ouvrages que nous avons cités et de nombreux articles publiés, sous divers pseudonymes, dans le *Monde illustré*, le *Moniteur universel*, la *Vie parisienne*, le *Paris-Journal*, le *Ménestrel*, etc., on doit à M. L'Epine : *Dialogues extravagants* (1866, in-12); la *Princesse éblouissante*, avec des illustrations de Bertall (1869, in-4o); le *Frère aîné*, drame, en collaboration avec M. A. Daudet (1867); le *Sapeur et la maréchale*, pièce jouée au Palais-Royal (1870), en collaboration avec le même. Sous le pseudonyme de **Quatrelles**, M. L'Epine a publié : le *Chevalier Beau-Temps* (1871, in-8o); *Voyage autour du grand monde* (1869, in-12); la *Vie à grand orchestre, charivari parisien* (1873, in-12); *Guerre à coups d'épingle* (1874, in-12); *Sans queue ni tête, récits extravagants* (1874, in-12); *A coups de fusil* (1875, in-12), ouvrage sur la guerre de 1870-1871, illustré de très-beaux dessins de A. de Neuville; le *Premier avril*, pièce en un acte, jouée au Vaudeville (1877); les *Mille et une nuits matrimoniales* (1877, in-12), etc. Enfin, on doit à M. L'Epine un grand nombre de romances et deux recueils de mélodies : *Scènes et chansons* (1868) et *Poésie chantée* (1874).

LÉPOCYTODE s. m. (lé-po-si-to-de — du gr. *lepos*, tégument, et de *cytode*). Physiol. Cytode ou monère pourvu d'un tégument propre.

LÉPOLITE s. f. (lé-po-li-te). Minér. Variété d'anorthite brune, qui se trouve en Finlande.

LEPOUZÉ (Jean-Louis), homme politique français, né à Cintray (Eure) en 1821. Maire d'Evreux au moment de l'occupation prussienne, il montra de l'énergie et rendit de grands services à ses concitoyens, dont il se concilia les sympathies. Il recueillit 16,151 voix